

ORGANISATION DE LA MSP SIMONE VEIL – LA GRAND COMBE

DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID 19

L'organisation de la MSP Simone VEIL a été communiquée aux différents acteurs du territoire :

- **CPAM** : Information sur notre organisation et de la mise en place des permanences des IDE. Les planning n'ont pas été communiqués ni demandés.
- **AILBA** : information sur les permanences des IDE (téléphonique et tournée covid). Transmission du planning des IDE de la MSP Simone VEIL. AILBA gère la coordination entre la maison médicale de garde d'Alès, installée à la prière pour le covid, et les IDE.
- **RESEDA** : information de notre organisation générale.
- **FILIERIS** : les médecins ont été informés de la mise en place des permanences téléphoniques des pharmacies du bassin Grand Combien et du questionnaire covid (fourni par le ministère de la santé), qui leur sera faxé lorsqu'il s'agit d'un de leur patient.
- **FORMS** : information sur l'organisation générale de la MSP Simone VEIL.

I. ORGANISATION DES LOCAUX

GENERAL :

- ⇒ Par mesure de protection, fermeture de la MSP. Seul les professionnels possédant la clés pourront accéder aux locaux. Les portes des couloirs restent ouvertes pour minimiser les surfaces contacts.
- ⇒ Le système de clim/chauffage a été interrompu. Il est conseillé de ne pas le mettre en route en cas de présence de virus.
- ⇒ Pour les IDE qui viennent à leur cabinet, du produit nettoyant est mis à disposition pour désinfecter les surfaces de contact lors de leur passage.
- ⇒ Salle d'attente :
 - Toutes les salles d'attentes ont été vidés des revues et jouets pour enfants la semaine 11
 - La salle d'attente des médecins a été fermée le 16 mars, semaine 12 (après fermeture MSP et annulation des rdv)
- ⇒ Ménage des locaux :
 - L'étage de la MSP étant utilisé que par la Coordinatrice et pour la cuisine, le ménage de l'étage, a été suspendu depuis le 17 mars 2020. Chacun étant responsable de la propreté et désinfection des locaux pendant cette période.
 - Au RDC le ménage par l'agent d'entretien est maintenu une fois par jour. Une attention particulière est portée au nettoyage de toutes les surfaces de contact (poignée de porte, interrupteur...). Le nettoyage de ces surfaces est assuré dans la journée par les professionnels présents à la MSP.

CIRCULATION DES PATIENTS :

Toutes les portes de la MSP ont été fermées à clés au 16 mars 2020. Ne peuvent entrer dans la MSP que les professionnels possédant une clé et les patients sur rdv, que le professionnel de santé vient chercher à l'entrée.

Un parcours patients différent a été établi pour les patients AVEC symptômes et ceux SANS symptômes. Les patients ne se croisent pas.

□ Les patients AVEC symptômes sont accueillis par l'entrée principale :

- ⇒ Une personne (médecin) vient leur ouvrir la porte
- ⇒ Désinfection automatique des mains avec gel hydroalcoolique à l'entrée
- ⇒ Distribution d'un masque chirurgical
- ⇒ Installation dans la salle d'urgence
- ⇒ Consultation par un des médecins
- ⇒ Désinfection des mains du patients à la fin de la consultation
- ⇒ Accompagnement à la sortie
- ⇒ Décalage de 30 minute entre chaque patient – temps de désinfection.

□ Patient SANS symptômes, entrée par la porte de derrière (couloir medecin et SF) : Uniquement sur rdv.

- ⇒ Une personne vient leur ouvrir la porte
- ⇒ Désinfection automatique des mains avec gel hydroalcoolique à l'entrée
- ⇒ Accompagnement à la sortie après consultation
- ⇒ Port de masque par les professionnels de santé
- ⇒

II. ORGANISATION DES SOINS :

MSP

Ne sont conservés que les consultations soit avec symptômes covid, soit avec symptômes aiguë autres :

□ Secrétariat :

- ⇒ Secrétariat vitré et fermé
- ⇒ Prise des rdv des patients non infectieux aiguë et avec symptômes covid (si demandé par le médecin).
- ⇒ Mise à disposition des gels et masques pour les patients
- ⇒ Orientation des patients vers numéro vers, ou transfert sur IDE pour le questionnaire
- ⇒ Envoi des ordonnances par mail ou fax aux pharmacies afin d'éviter que les patients se déplacent à la MSP.

□ Appels téléphoniques :

- ⇒ Interrogation sur les motifs de consultation => non urgent ou non aiguë : pas de rdv
- ⇒ Symptômes aigus non covid : prise de rdv (parcours propre)
- ⇒ En cas de symptômes => questionnaire détaillé fourni par le ministère des solidarités et de la santé – effectué par permanence IDE ou secrétariat.
- ⇒ Transmission du questionnaire aux médecins, qui rappellent systématiquement les patients.
- ⇒ Selon les cas : téléconsultation ou consultation à la MSP ou visite à domicile.
- ⇒ Prise en charge des patients qui se présentent sur place avec symptômes covid.

Une ligne téléphonique est mise en place pour effectuer les consultations à distance, par WhatsApp.

□ Les professionnels de santé :

- ⇒ Kinésithérapeutes : fermeture du cabinet , annulation de tous les rdv. Conservent uniquement les urgences respiratoire (BPCO, post-opératoire) à domicile.
- ⇒ Pédicures Podologue : fermeture du cabinet , annulation de tous les rdv. Conservent uniquement les urgences à domicile (ongle incarné infecté, notamment pour diabétique ou problème vasculaire).
- ⇒ Orthophoniste : a annulé ses rdv à la MSP. Conservent uniquement les urgences à domicile (dysphagie – fausse route).
- ⇒ Sage Femme : toujours présente en semaine 12. Arrêt des consultations au cabinet et planning bloqué à partir de la semaine 13. Conserve uniquement les urgences.
- ⇒ IDE : Plus de prise de rdv à la MSP. Continuation des tournées avec port de masques pour les patients chroniques et suivi chimio. Minimisation des actes sur les prises de sang (espacement des suivis) et des INR (1fois/mois) et des bilans non urgents. Baisse d'activité sur le pos-opératoire et les bilans complets (reportés après covid). Mise en place, semaine 12, d'une permanence téléphonique pour effectuer le questionnaire Covid. Mise en place, semaine 13, d'une permanence pour une tournée spécifique « Covid ».
- ⇒ Médecins :
 - Annulation des soins non programmés et non urgents
 - Prise en charge des patients avec pathologie aigue non urgente et non covid
 - Prise en charge patients symptomatiques sans médecin traitant
 - Prise en charge des patients avec symptômes covid à la MSP, dans la salle d'urgence uniquement, ou en visio/tél

=> Mise en place du questionnaire Covid (ministère de la santé), effectué par IDE, permanence téléphonique en place depuis semaine 12.

 - Renouvellement des ordonnances automatique à la pharmacie.
 - Pour les médicaments toxiques, faxent l'ordonnance à la pharmacie du patient pour renouvellement et éviter les déplacement des patients à la MSP.
 - Port de masque type FFP2 systématique
 - Désinfection de la salle entre chaque patient, par le médecin
 - Inscription au groupe covid mg sur WhatsApp d'Alès.

OFFICINES

□ Distribution de masques :

Les pharmacies du bassin Grand Combe se sont réparties la distribution des masques par cabinets infirmiers, afin d'assurer une distribution équitable. Chaque cabinet a donc une pharmacie attitrée pour retirer sa dotation.

Les ordonnances des patients COVID seront faxées immédiatement à la pharmacie et les patients sont informés qu'ils doivent téléphoner à la pharmacie avant de s'y rendre (eux même ou plutôt quelqu'un de leur entourage) ou pour bénéficier d'une livraison à domicile sans contact avec le patient (sachet de médicaments laissé devant la porte après avertissement téléphonique du pharmacien).

□ Accueil du public :

Accueil guichet, avec les mesures de précaution : espacement d'un mètre entre chaque patients et le guichet, limitation du nombre de patients en intérieur (3 patients max).

Adaptation des horaires si besoin.

Certaines pharmacies livrent les médicaments à domicile.

Les pharmacies peuvent renouveler les médicaments pour les traitements chroniques jusqu'à deux mois (31 mai 2020), sans obligation d'avertir le médecin. Cette mesure est possible aussi pour les toxiques (somnifère et TSO compris), à condition que le traitement soit délivré depuis 3 mois au moins par la pharmacie. Les patients ne doivent pas se déplacer aux cabinets pour les renouvellements. Ils peuvent appeler leur pharmacie habituelle qui leur délivrera, et éventuellement leur livrera si besoin réel à domicile.

L'organisation et l'accueil du public sera à adapter en fonction de l'afflux et de l'évolution de l'épidémie.

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALE :

Le laboratoire est fermé au public depuis la semaine 12. Il devrait être également fermé aux IDE – il s'organise actuellement pour le dépôt des prélèvements, en l'absence de solution, il reste ouvert aux IDE.

III. QUESTIONNAIRE – PERMANENCE TELEPHONIQUE

PHARMACIES :

Toutes les pharmacies du bassin de vie se sont coordonnées pour diffuser leur numéro afin que les patients ne se déplacent pas et les appellent en cas de symptômes. Toutes les mairies ont été informées et sollicitées pour la diffusion des numéros de téléphone.

Les pharmacies effectueront le questionnaire et le transmettront par fax aux médecins traitants (MSP ou centre de santé filialisés qui a été informé) et orienteront le patient en fonction de l'arbre décisionnel du questionnaire (urgence ou non).

IDE - MSP :

Pour les appels reçu à la MSP, une permanence téléphonique est mise en place par les IDE afin de venir décharger le secrétariat. Il est important que ce questionnaire soit établi au maximum par des professionnels du médical ou paramédical. Le planning est affiché au secrétariat et a été envoyé par mail aux IDE de l'association APSBC. La présence des IDE permettra également un renfort dans la prise en charge en cas d'afflux important d'appels ou visites.

Les permanences et les horaires seront à adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie et des directives gouvernementales.

Le médecin rappelle systématiquement les patients qui ont effectué le questionnaire => approfondissement du questionnaire, décision de suivi et orientation patient si besoin.

Une ligne téléphonique a été mise en place afin d'effectuer les consultations à distance, par WhatsApp. Elle est effective depuis le vendredi 20 mars 2020.

IV. SYSTEME INFORMATIQUE

Un sous dossier « covid » va être créé dans le logiciel Chorus afin d'y enregistrer les questionnaires effectués par téléphone : Onglet « Documents » => « Divers » => « Covid »

A ce jour, 24 mars 2020, l'activité à la MSP Simone Veil est fortement réduite et il n'y a pas de surcharge. L'organisation décrite ci-dessous sera bien évidemment amenée à évoluer en fonction de l'épidémie et des directives gouvernementales.

Très peu de visite sur place, et pas de domicile, à ce jour. Les patients suspecté covid doivent être orienté sur la maison médicale d'Alès et ne doivent être reçu à la MSP que les patients sans symptômes covid.

Mars 2020

SEMAINE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12 Diffusion info "conduite à tenir covid" (ordre des MG) à la MSP	13 Salle d'attente : suppression des revues et jouets	14	15
12	16 Permanence tel pharmacies : questionnaire (info mairies) + Fermeture des portes. Annulation de tous les rdv non urgents ou aiguës des PS.	17 Réunion en Visio organisation MSP (IDE et MG) et création groupe WhatsApp MSP + Arrêt du nettoyage de l'étage par le prestataire.	18 Mise en place permanence téléphonique IDE pour questionnaire COVID	19 Information CPAM et RESEDA sur organisation	20 Mise en place ligne tel WhatsApp pour consultation visio + Distribution masques EHPAD et Vivadom	21	22
13	23 Orientation patients Covid à la maison médicale de garde d'Alès	24 Mise en place tournée COVID IDE + information AILBA	25	26	27	28	29
14	30	31					